



N° 000002

COMMUNIQUE

01 JUL 2024

N° 000002 /C/PAG/UCP/CIPM/Bak/2024 DU PORTANT
PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE CONSULTATION DES ENTREPRISES
N°01/DCE/PAG/UCP/CIPM/2024 DU 28 MAI 2024 APRES AUTORISATION DE GRE A
GRE SUIVANT LA LETTRE N°02576-24/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE3/CEA8 DU
24 MAI 2024, POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS AGRICOLES AU PROFIT DE
CERTAINS AGROPOLES, EN DEUX (02) LOTS

FINANCEMENT : BIP Programme Agropoles, Exercice 2024

Le Coordonnateur National du Programme Agropoles,
Par décision N° 000002/D/PAG/UCP/CIPM/Bak/2024 DU 01 JUL 2024 déclare
les entreprises ci-après attributaires des Marchés d'acquisition des équipements
agricoles au profit de certains agropoles pour les montants et délais ci-après :

Lots	Adjudicataires	Montants des offres TTC en FCFA	Délais
1	LAPI ENTERPRISE B.P: 73 Kumba, Tel : 677 80 18 78	Quatre-vingt-dix millions (90 000 000)	Trois (03) mois
2	GLOBAL SPACE CONSULTING LTD B.P: 32 051 Yaoundé, Tel : 659 43 85 13/677 10 74 72	Quatre-vingt neuf millions sept cent quatre-vingt dix neuf mille (89 799 000)	Trois (03) mois

Lesdites entreprises sont invitées à se présenter dès diffusion du présent
communiqué, et au plus tard les sept (07) jours qui suivent, à l'Unité de Coordination du
Programme Agropoles, pour établissement des marchés correspondants.

Ampliations :

- MINMAP ;
- MINEPAT ;
- ARMP ;
- Président CIPM/PAG ;
- Adjudicataire ;
- Archives/Chrono.



Adrian Ngo'o Bitomo